Santé Canada Health Canada

ARLA PMRA

Feuillet de renseignements Feuillet de renseignements Feuillet de renseignements

Lutte efficace contre la livrée d'Amérique

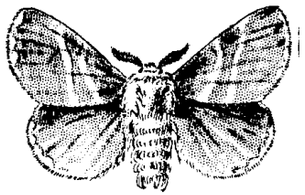

Avril 1997

Réédité avril 1999

Les premières observations de livrées en Amérique du Nord remontent à 1646. Les infestations ont lieu à tous les dix ans environ et peuvent parfois durer jusqu'à deux ans. Les chenilles détruisent rarement l'arbre infesté, mais elles commettent des dégâts graves, et, dans certains cas, peuvent défeuiller l'arbre presque entièrement. Si les dégâts sont mineurs, l'arbre peut former de nouveaux bourgeons au cours de l'été, mais, s'ils sont assez importants, il peut mettre jusqu'à deux ans à se rétablir. Les trois espèces les plus communes au Canada sont la livrée d'Amérique, la livrée de l'Ouest et la livrée des forêts.

Description

La livrée des forêts s'attaque aux arbres feuillus dans de nombreuses régions du Canada. Les infestations durent deux ans ou plus, et se produisent à intervalles variant de six à seize ans. Les moeurs de cette espèce ressemblent à celles de la livrée d'Amérique, à ceci près que les chenilles, au lieu de tisser des toiles en forme de bourse, construisent un tapis soyeux sur les branches; elles s'y rassemblent en groupe et ne le quittent que pour aller se nourrir. Ces chenilles sont bleu pâle et noir et portent une série de taches blanches sur le dos. Le papillon est de couleur brun jaune.

La chenille de la livrée d'Amérique est poilue et de couleur brun noir avec une raie dorsale claire. Les côtés du corps sont tachetés de bleu et rayés de jaune brun. Le papillon est de couleur brun rougeâtre, ou parfois brun jaune.

Quant à la chenille de la livrée de l'Ouest, elle est généralement de couleur brune tirant sur le fauve sur la face dorsale, et de couleur claire sur la face ventrale. Dorsalement, le corps est tacheté d'une série de points blancs parmi lesquels s'entremêlent des points orange. Le papillon est brun orangé, et ses ailes sont striées de lignes jaunes.

Biologie et cycle évolutif

La femelle de la livrée pond ses oeufs au milieu de l'été et tôt à l'automne. La ponte, constituée de 150 à 350 oeufs, est en forme de bague de couleur brun foncé, de 2 cm de longueur, entourant partiellement ou complètement les rameaux des arbres attaqués.

Au printemps, les chenilles éclosent et, dès leur sortie, vivent en colonies dans des bourses, genre de nids soyeux qu'elles tissent à la fourche des arbres ou des branches. Elles atteignent leur complet développement dans l'espace de quatre à six semaines; elles mesurent alors quelque 2 à 3 cm.

C'est entre le mois de juin et la mi-juillet que se produit la nymphose, stade où la chenille s'enferme dans un cocon. Les cocons se rencontrent sur les troncs des arbres, les clôtures, et les tas de débris, ainsi que sous des endroits abrités (ex. : les jardinières soulevées de terre). Les papillons sortent après environ dix jours et s'accouplent dans les vingt-quatre heures qui suivent. La femelle se met immédiatement à pondre des oeufs qui n'écloront qu'au printemps suivant. Cette espèce ne produit donc qu'une génération de chenilles par année.

Habitat

Les chenilles s'attaquent aux arbres feuillus dans la plupart des régions du sud du pays. La livrée d'Amérique se rencontre sur les cerisiers, les pommiers et les pommetiers; la livrée de l'Ouest, sur les saules, les peupliers, les pommiers, les pruniers, les cerisiers et les chênes; et la livrée des forêts affectionne les frênes, les bouleaux, les érables, les chênes et les peupliers.

Puisque les livrées font partie de l'entomofaune indigène d'Amérique du Nord, des parasites et des prédateurs naturels détruisent un certain pourcentage de leurs populations. Toutefois, il peut être nécessaire de recourir à des moyens de lutte en cas d'invasions importantes.

Lutte physique

En été, rechercher, sur les troncs des arbres, sur les clôtures et sur les tas de débris, ainsi que dans des endroits abrités, des cocons durs de couleur variant du blanc au jaune. À l'automne, chercher des bagues luisantes d'un brun foncé entourant partiellement ou complètement les rameaux des arbres qui sont réputés être attaqués par les livrées. Détruire les pontes en bague et les cocons en les grattant à l'aide d'un canif ou en les brûlant.

Au printemps, s'il y a des bourses dans les arbres, frotter les branches infestées à l'aide d'un linge imbibé de kérosène. Lorsque les bourses sont d'assez grande taille, couper les branches attaquées et brûler ou écraser les toiles individuelles.

Une bande de jute enroulée autour du tronc de l'arbre infesté peut servir à piéger les chenilles à maturité, alors qu'elles se dirigent vers le bas de l'arbre à la recherche d'un endroit pour se chrysalider. La bande de jute doit être placée à la hauteur de la poitrine, nouée au centre, puis pliée en deux de sorte que les larves recherchant de l'ombre à la venue du jour s'y réfugieront. Vider les pièges de jute à tous les jours.

Lutte biologique

La bactérie *Bacillus thuringiensis* (*B.t.*) est employée comme insecticide biologique sélectif. Après ingestion de la végétation traitée au *B.t.*, les chenilles cessent de s'alimenter et meurent au bout de cinq jours. Ce produit toutefois est inactif sur les insectes qui ne passent pas par un stade larvaire au cours de leur développement. En outre, les spécialités renfermant cette bactérie ne sont pas toxiques pour les mammifères, les oiseaux et les poissons.

Lutte chimique

Si l'on prévoit une invasion de chenilles, il est bon de pulvériser de l'huile de dormance à la fin de l'hiver, sur les espèces d'arbres menacées, afin de détruire les oeufs avant qu'ils n'éclosent au début du printemps.

Les produits renfermant du methoxychlore, du malathion, du diazinon, du carbaryl, de la perméthrine et de la resméthrine sont homologués pour la lutte contre les livrées. Si la bourse est accessible, l'ouvrir avec un bâton et pulvériser un insecticide à l'intérieur. Les pulvérisations sont plus efficaces en soirée, car les chenilles regagnent alors leur nid.

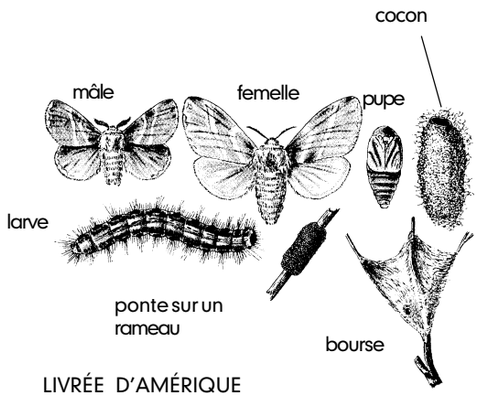

LIVRÉE D'AMÉRIQUE

N'oubliez pas

Avant d'acheter un pesticide

➤ Identifiez le ravageur correctement.
➤ Utilisez d'abord des mesures de lutte physique et des moyens autres que les pesticides.
➤ Lisez le mode d'emploi et les précautions qui figurent sur l'étiquette du produit avant de l'acheter. L'étiquette doit comporter le nom du ravageur à combattre et l'endroit où le produit peut être utilisé, p. ex., à l'intérieur, à l'extérieur, dans le jardin, sur les animaux.
➤ N'achetez que la quantité de produit requise pour le traitement.
➤ Vous pouvez toujours choisir de faire appel aux services d'un professionnel au lieu d'appliquer le traitement vous-même.

Lors de l'utilisation d'un pesticide

➤ Lisez attentivement le mode d'emploi et les précautions qui figurent sur l'étiquette.
➤ Ne fumez pas et ne consommez pas de boissons ou de nourriture pendant l'application d'un pesticide.
➤ Faites sortir les enfants et les animaux familiers des lieux ou éloignez-les pendant le traitement. Couvrez ou enlevez les aquariums.
➤ Couvrez ou enlevez les aliments, les ustensiles et la vaiselle si le traitement se fait dans la cuisine.

Après avoir utilisé un pesticide

➤ Lavez-vous toujours les mains soigneusement.
➤ Ne laissez pas les enfants ou les animaux familiers entrer en contact avec les surfaces traitées avant qu'elles ne soient complètement sèches.
➤ Ventilez bien les lieux traités.
➤ Nettoyez toutes les surfaces ayant un contact direct avec les aliments, comme le dessus des comptoirs de cuisine, des tables et des cuisinières, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
➤ Gardez toujours les pesticides hors de la portée des enfants et des animaux familiers et loin des aliments et des boissons.

En cas d'empoisonnement

➤ Communiquez immédiatement avec un centre antipoison et consultez un médecin.
➤ Apportez le contenant ou l'étiquette du produit à la clinique d'urgence ou chez le médecin.
➤ Suivez les directives de premiers soins qui figurent sur l'étiquette.
➤ En cas d'empoisonnement d'un animal familier, consultez un vétérinaire immédiatement.

Élimination

Ne réutilisez pas les contenants de pesticides. Enveloppez-les et jetez-les avec les ordures ménagères.

Les pesticides non utilisés ou les restes de pesticides doivent être jetés dans un site provincial ou municipal de collecte des déchets ménagers dangereux.

Soyez pratiques

➤ Les précautions énumérées ci-dessus sont d'ordre général.
➤ Lisez toujours l'étiquette pour plus de précisions.
➤ En cas de doute, consultez un expert.

Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
2250, promenade Riverside
Ottawa ON K1A 0K9

Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire
Téléphone : 1-800-267-6315
De l'extérieur du Canada : (613) 736-3799*
***Frais d'interurbain.**
Téléc : (613) 736-3798
Internet : www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla

Canada